



COMMUNE DE POMMEUSE

À rappeler dans toute correspondance

Dossier n° PC 077 371 25 00013

Date de dépôt : 08/10/2025

Demandeur : Monsieur DUCHEMIN Florian

Pour : Maison individuelle 92 m²

Adresse du terrain : 3 Ter RUE FAVIER à
POMMEUSE (77515)

ARRÊTÉ URBA 2026/001

Accordant un Permis de construire

Au nom de la commune de POMMEUSE

Le maire,

VU la demande de permis de construire déposée le 08/10/2025 par Monsieur DUCHEMIN Florian demeurant 52 Avenue des Fresnes à MONTEVRAIN (77144) ;

VU l'affichage en mairie en date du 11/10/2025 de l'avis de dépôt de la demande susvisée ;

VU l'objet de la demande :

- Pour une maison individuelle 92 m² ;
- Sur un terrain situé 3 Ter RUE FAVIER à POMMEUSE (77515) ;
- Pour une surface de plancher créée de 92,00 m² ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 05/04/2018 ;

VU la modification simplifiée prescrite le 15/11/2018 ;

VU l'avis Favorable de CACPB - Service eau, assainissement et pluviale en date du 31/10/2025 ;

VU l'avis Favorable de ENEDIS - Cellule CU/AU en date du 27/11/2025 ;

VU l'avis Favorable de S2e77 en date du 18/11/2025 ;

ARRÊTE

Article UNIQUE

Le permis de construire est **ACCORDÉ** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à **POMMEUSE**, le 14 janvier 2026

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Michel DE LANGLOIS



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT